



Bienvenue au Collège / Lycée - Livret d'accueil -



Lycée français Jean-Mermoz, Dakar Sénégal

2019-2020

Contacts utiles

Administration

Proviseur : M. Alain LIZE

Secrétaire du Proviseur : secretariatgeneral@lyceemermozdakar.org

Proviseure-adjointe - Collège : Mme Amina BLANC

Secrétariat du Collège : secretariatducollege@lyceemermozdakar.org

Proviseur-adjoint - Lycée : M. Damien DESSENS

Secrétariat du Lycée : secretariatdulycee@lyceemermozdakar.org

Conseillère d'Orientation (PRIO) : Mme Aline LESCRAIGNE
orientation@lyceemermozdakar.org

Communication : M. Cyril CAHOUZARD
communication@lyceemermozdakar.org

Vie Scolaire (CPE)

Nathalie GUILBERT - Lycée : cpe1@lyceemermozdakar.org

Cheikh Tidiane FALL - Collège : cpe2@lyceemermozdakar.org

Anabelle VINCENT - Collège : cpe3@lyceemermozdakar.org

CDI : cdi@lyceemermozdakar.org

Infirmierie / Médecin : infirmierie@lyceemermozdakar.org

Psychologue : psychologue@lyceemermozdakar.org

Responsable des Examens : examen@lyceemermozdakar.org

Association Sportive : association.sportive@lyceemermozdakar.org

Service Transport : gieatosmermoz@gmail.com

Service Restauration : francoisamao@nosopal.sn

Association de Parents d'Élèves APE TERANGA
ape.teranga.lyceemermoz@gmail.com

BP 3222 - Route de Ouakam - Dakar
Tél. : (221) 33 860 45 33 / Fax : 33 820 37 75
www.lyceemermozdakar.org

Edito



Le lycée Jean-Mermoz est un beau et un grand lycée, pas toujours facile à appréhender lors d'une première scolarité en ses murs.

Cela n'avait pas échappé à certains parents qui ont désiré améliorer l'accueil des nouveaux élèves au lycée.

Cette brochure, dans cette 5^{ème} édition, est la concrétisation d'un travail particulièrement apprécié car à la hauteur des attentes de nos nouveaux élèves et de leurs parents.

Mes remerciements les plus appuyés à ces parents qui s'investissent avec nous pour améliorer le fonctionnement de notre établissement au bénéfice de nos élèves.

M. Alain LIZE, Le Proviseur

Sommaire

INTRODUCTION

PLAN DU LYCÉE

P. 6-7

PLAN DU SECONDAIRE

P. 7-8

I. MODE D'EMPLOI DU QUOTIDIEN

P. 10-23

1.	HORAIRES DE CLASSE	P. 10
2.	ENTRÉES/SORTIES	P. 10
3.	RÉGIMES DE SORTIE/CARNETS DE CORRESPONDANCE	P. 11
4.	RETARDS / ABSENCES	P. 11
5.	PERMANENCE COLLÈGE	P. 11
6.	CDI	P. 12
7.	ORIENTATION	P. 12
8.	CASIERS	P. 13
9.	INFIRMIERIE	P. 13
10.	PSYCHOLOGUE	P. 13
11.	RESTAURATION SCOLAIRE	P. 14
12.	TRANSPORT SCOLAIRE	P. 14
13.	ACTIVITÉS SPORTIVES	P. 19
14.	FOYERS DES ÉLÈVES	P. 20
15.	REPRÉSENTATION DES ÉLÈVES	P. 20-21
16.	MAISON DES ÉLÈVES	P. 21
17.	ACTIVITÉS PÉRI-ÉDUCATIVES	P. 22
18.	ÉVÈNEMENTS	P. 22
19.	PRONOTE	P. 23
20.	QUELQUES CONSEILS	P. 23
21.	SOUTIEN SCOLAIRE & TUTORAT	P. 23
22.	RENDEZ-VOUS À NOTER (1ER TRIMESTRE)	P. 23

II. LE COLLÈGE

P. 24-25

EFFECTIFS - OPTIONS - LANGUES - EXAMENS

III. LE LYCÉE

P. 26-28

EFFECTIFS - OPTIONS - LANGUES - EXAMENS

CALENDRIER 2019-2020

P. 29

Introduction

Bienvenue au Lycée Jean-Mermoz de Dakar !

Ce livret d'accueil s'adresse particulièrement à vous, les nouveaux élèves.

Son objectif : vous accompagner et vous fournir les repères de votre établissement.

Nous espérons qu'il vous permettra de vous y sentir bien le plus rapidement possible, condition essentielle à votre réussite scolaire !

Pour commencer, sachez que vous avez de la chance : le Lycée Jean-Mermoz de Dakar, créé en 1976, a été entièrement reconstruit en 2010.

Moderne, spacieux, fonctionnel, avec des salles climatisées et de belles installations sportives, vous disposez ici d'un cadre privilégié pour suivre votre scolarité.

Et vous êtes plus de 2 500 élèves : environ 1 700 élèves au secondaire et 800 à l'école élémentaire !






Voici donc les clés pour savoir vous débrouiller au sein du lycée.

Bonne lecture et bonne intégration !

La Commission Accueil de l'APE TERANGA
en collaboration avec les équipes éducative
et administrative du lycée.

Plan du Lycée



-  CDI / B. BCDI
-  Amphithéâtre
-  Cantine
-  Gymnase et Plateau sportif
-  Allée des bus scolaires

L' école élémentaire (CP au CM2)

Le secondaire (collège et lycée)

1. Bureau Vie scolaire Lycée
2. Bureau Vie scolaire Collège
3. Permanence Collège
4. Permanence Lycée
5. Foyer Lycée
6. Foyer Collège
7. Snack
8. Casiers
9. Infirmerie

Les accès des élèves

10. Entrée/Sortie principale
11. Entrée/Sortie Sud (côté tunnel) *
12. Entrée réservée aux bus scolaires

L'administration

A l'étage : Secrétariats de scolarité - Caisse & Facturation

Au Rdc : Guichets Cantine et Transport / Bureau APE

Horaires de la grille sud :

7h15-7h45 / 11h50-12h15 / 13h30-13h50 / 15h50-16h / 16h50-17h

PLAN DU SECONDAIRE

Voici les **9 bâtiments** abritant principalement les salles de cours. Ils portent chacun une lettre de A à I.

Les escaliers sont signalés par une couleur de murs spécifique : le violet.

Les salles du rez-de-chaussée sont numérotées avec la lettre du bâtiment et un **nombre commençant par 0** (zéro), exemple : C02.

Les salles du 1er étage sont numérotées avec la lettre du bâtiment et un **nombre commençant par 1**, exemple E14.

Les salles du 2ème étage sont numérotées avec la lettre du bâtiment et un **nombre commençant par 2**, exemple : G22.

Au **RDC** vous trouverez aussi :

Dans le **bâtiment A** :

- Le Foyer collège 
- La salle de permanence collège 

Dans le **bâtiment B** :

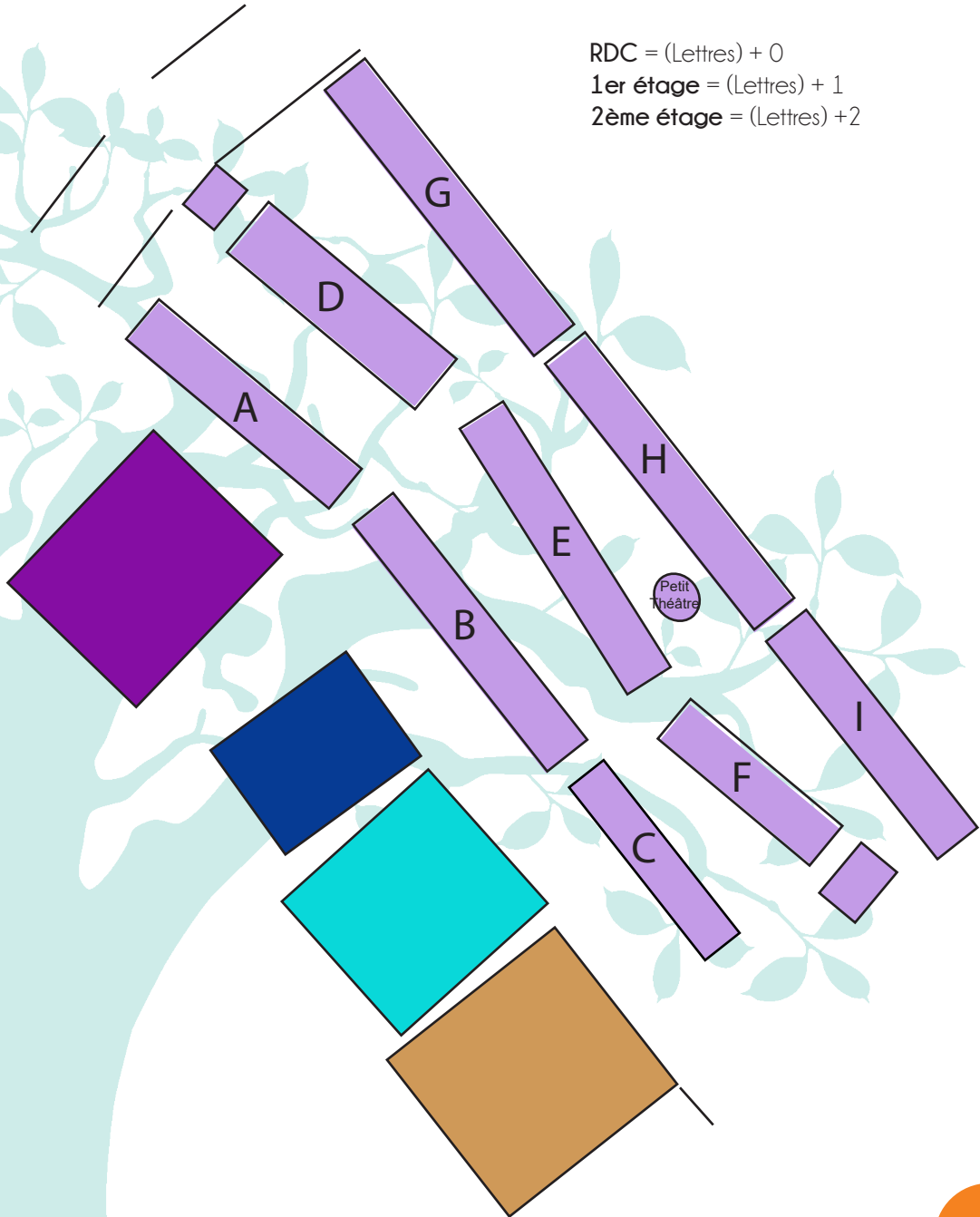
- Le bureau de la Vie scolaire collège 
- Le Foyer lycée 
- La salle de permanence lycée 



RDC = (Lettres) + 0

1er étage = (Lettres) + 1

2ème étage = (Lettres) + 2



I. MODE D'EMPLOI DU QUOTIDIEN

1. HORAIRES DE CLASSE

La semaine > Du lundi au vendredi

La journée est divisée en plages généralement de 55 minutes, séparées par des périodes d'intercours de quelques minutes, par des récréations d'une quinzaine de minutes ou par la pause déjeuner.

La matinée > De 7 h 45 à 12 h 45

Cinq plages d'enseignement : M1, M2, M3, M4 et M5

L'après-midi > De 12 h 45 à 16 h 50

Quatre plages d'enseignement : S1, S2, S3 et S4

Certains samedis (en matinée) > Les classes de terminale, de première et de troisième peuvent avoir des devoirs surveillés.

Les horaires de récréation : 9 h 40 - 9 h 55 et 14 h 40 - 14 h 55

2. ENTRÉES / SORTIES Repères **10** **11** **12** **13**

1 - L'entrée principale, impasse de Ouakam (Nord) : Repère **10**

Avec le plan Vigipirate, l'accès est réglementé : Tous les élèves devront présenter leur carnet de correspondance à l'entrée (contrôle par la Vie scolaire).

Embouteillages fréquents aux abords du lycée

2 - L'entrée secondaire, au niveau du tunnel (Sud) : Repère **11**

- 07 h 15 à 7 h 45
- 11 h 50 - 12 h 15
- 13 h 30 - 13 h 50 (sauf mercredi)
- 15 h 50 - 16 h 00 (sauf mercredi)
- 16 h 50 - 17 h 00 (sauf mercredi)

3 - L'entrée de l'allée des bus : Repère **12** Tous les élèves devront présenter leur carnet de correspondance (contrôle Vie scolaire).

3. RÉGIMES DE SORTIE (CARNET DE CORRESP.)

Les parents des collégiens doivent choisir en début d'année le régime de sortie :

- > **Carnet de correspondance Rouge** : Sortie uniquement en fin de journée de cours.
- > **Carnet de correspondance Bleu** : Sortie intermédiaire possible

Les lycéens peuvent entrer et sortir librement lors des interclasses (**carnet de correspondance vert**).

Ne vous séparez jamais de votre carnet de correspondance !

Pour sortir avant la fin de la journée : présentez votre carnet au surveillant qui vérifiera si vous pouvez quitter le lycée en fonction de votre emploi du temps ou de l'absence d'un professeur (voir panneau des absences).

4. RETARDS / ABSENCES

En cas de retard : Le carnet de correspondance sera confisqué par le surveillant et rendu dans la journée avec un avis de retard à faire signer par les parents.

En cas d'absence : Prévenir aussitôt la **Vie scolaire** par téléphone ou courriel (Voir *Contacts utiles page 2*) et régulariser avec un mot d'absence des parents dans le carnet de correspondance à remettre à la Vie scolaire dès le retour de l'élève. Les parents seront avertis par téléphone ou courriel en cas d'absence.

5. PERMANENCES

Lorsque les collégiens n'ont pas cours : Ils doivent se rendre en salle de permanence pour y travailler en silence.

110 places sont disponibles dans 2 salles de permanence : celle des 6^{èmes} - 5^{èmes} repère  et celle des 4^{èmes} - 3^{èmes} repère 

6. CDI

Le CDI accueille collégiens et lycéens.

C'est un lieu de formation, de lecture, de culture et d'accès à l'information, pas une salle de jeu.

Horaires d'ouverture :

7h40-17h (Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi) / 7h40-15 h (Mercredi).

Pour les collégiens préinscrits et les lycéens l'entrée au CDI se fait en début d'heure à la sonnerie. Les carnets de correspondance sont déposés à l'entrée.

Durée de prêts (variable selon le type de document) :

- Romans (ou recueil de nouvelles, ou théâtre, ou poésie) : 2 pendant 15 jours
- BD ou manga ou presse (sauf dernier numéro paru à lire sur place) : 1 pendant 1 journée
- Livre Documentaire : 1 du vendredi après-midi au lundi matin.

Les élèves doivent prendre connaissance des droits et devoirs à respecter au CDI, document affiché à l'entrée du CDI. Les élèves de 6èmes et les élèves nouveaux arrivants rencontrent les professeurs documentalistes pour être initiés au fonctionnement du CDI.

+ d'infos sur notre site web en page d'accueil > [CDI](#)

7. ORIENTATION

Une conseillère d'orientation, est présente au CDI pour vous fournir des informations sur les filières d'études, les métiers et vous aider à construire votre projet professionnel. Vous pouvez la rencontrer en prenant RDV au préalable, éventuellement avec vos parents (voir contacts utiles p.2).

Une salle dédiée à l'orientation est aménagée au CDI (kiosque Onisep et revues spécialisées), n'hésitez pas à y aller !

Pour rester informés, une lettre mensuelle d'information est envoyée aux élèves via Pronote et aux parents par courriel.

L'année est ponctuée de 2 grands événements :

- Le **Carrefour des métiers** (date communiquée ultérieurement) pour les élèves de 3ème, 2nde (et élèves de 1ère volontaires)
- Le **Salon Formations et 1er emploi** (23-24 novembre 2018) pour les élèves de 1ère et Terminale.

+ d'infos sur notre site web en page d'accueil > [Orientation](#)

8. CASIERS Repère

Afin de vous délester d'une partie de vos affaires scolaires, des casiers sont à votre disposition (par binôme). **En début d'année, choisissez votre binôme et signalez votre désir d'avoir un casier à la Vie scolaire.** Un casier numéroté vous sera attribué.

Nous vous conseillons de prendre un cadenas à clef 6 avec une anse de 6 ou 7 mm de diamètre.

Évitez les objets de valeurs !!!

9. INFIRMERIE Repère

Le lycée dispose d'une infirmerie où sont présents **en permanence deux infirmières** ainsi qu'un médecin scolaire (à temps partiel).

Si vous êtes malade ou blessé, **vous pouvez vous rendre à l'infirmerie (après vous être signalé à la Vie scolaire).** Les infirmières vous examinent pour juger de votre état, vous administrent éventuellement un soin. Le cas échéant, elles appellent vos parents pour venir vous chercher. Si tu as réalisé un bilan médical et que tu es suivi par un médecin, orthophoniste ou autre, merci d'en informer les infirmières.

En cas d'urgence, le médecin, dont les coordonnées ont été indiquées par les parents sur la fiche médicale du début d'année, sera appelé. Il est donc primordial de veiller à bien remplir cette fiche.

10. PSYCHOLOGUE Repère

Une psychologue est à votre écoute si vous ressentez le besoin de parler de vos préoccupations, en toute confidentialité.

Vous pouvez prendre rendez-vous par courriel (*Voir Contacts utiles page 2*).

11. RESTAURATION SCOLAIRE

NOSOPAL, société extérieure, vous propose trois formules :

- > **Un libre-service** avec entrée, plat & dessert (*menu du mois en ligne sur le site web*)
- > **Une sandwicherie** (2 points de vente devant la cantine)
- > **Une cafétéria** pour les élèves de troisième et les lycéens

>>> Paiement unique par carte magnétique à acquérir en début d'année et à créditer par les parents en début de trimestre (Disparition du paiement en espèces depuis la rentrée 2017)

>>> En cas de perte, vous devez le signaler immédiatement à NOSOPAL (La perte d'une carte est redevable de 5 000 Fcfa).

Vous avez l'autorisation d'apporter votre déjeuner en sachant toutefois qu'il n'y a pas possibilité ni de réchauffer, ni de maintenir au froid votre repas. Les élèves peuvent déjeuner sur une zone de pique-nique aménagée au sein de l'établissement. Des fontaines à eau potable sont également à la disposition des élèves dans la cour.

En cas de question, les parents de la Commission Restauration de l'APE sont à votre écoute pour vous aider et vous renseigner.

+ d'infos : [Onglet Scolarité > Restauration](#)

12. TRANSPORT SCOLAIRE

Le service de transport est géré par une société extérieure : **GIE ATOS**

Chaque jour, environ 1 400 élèves arrivent et repartent du lycée en bus scolaire sur 24 lignes (*les lignes sont indiquées sur notre site internet*).

Les bus entrent à l'intérieur de l'enceinte du lycée pour déposer et prendre leurs élèves dans **une allée sécurisée**.

En début d'année, les parents établissent un contrat avec cette société au **bureau Transport** (RDC de l'administration). Les inscriptions doivent se faire annuellement à partir du mois de mai.

En cas de question, les parents de la Commission Restauration de l'APE sont à votre écoute pour vous aider et vous renseigner.

+ d'infos : [Onglet Scolarité > Service Transport](#)

13. ACTIVITÉS SPORTIVES

Vous pouvez pratiquer un grand nombre de disciplines sportives dans le cadre de votre scolarité en cours d'Éducation Physique et Sportive (EPS) et également en activités péri-éducatives avec l'Association Sportive (A.S. et l'U.N.S.S.).

Des installations sportives de très grande qualité :

- Terrains de basket-ball, de hand-ball et de volley-ball
- Terrain de foot (en pelouse synthétique)
- Piscine de 25 m
- Stade de 250 m (avec piste d'athlétisme, espace de saut en hauteur et de saut en longueur)
- Gymnase aux équipements classiques
- Salle de tennis de table et salle de gymnastique

La tenue de sport est obligatoire :

Elle se compose d'une paire de vraies chaussures de sport, d'un tee-shirt (+1 de rechange obligatoire) et d'un short ou pantalon de sport.

Pour la piscine, seuls le maillot de bain 1 pièce pour les filles et le slip de bain ou boxer pour les garçons sont autorisés.

La bouteille d'eau est obligatoire !

Douche possible, pensez à vos affaires de toilette !

Dispense : Si vous n'êtes pas en mesure de participer aux activités de votre cours d'EPS, présentez à votre professeur votre dispense médicale. Votre présence reste cependant obligatoire aux cours d'EPS.

L'Association Sportive et l'U.N.S.S. :

L'A.S. encadrée par l'ensemble des professeurs d'EPS vous propose des disciplines sportives en activités péri-éducatives. La cotisation annuelle est de 20 000 FCFA (inscription courant septembre / octobre).

Compétitions et événements sportifs :

Olympiades, tournois inter-écoles, manifestations sportives du Sénégal, représentations annuelles, etc, sont organisés tout au long de l'année.

+ d'infos : [Portail E.P.S.](#)

[et dans l'onglet Vie de l'établissement > AS- U.N.S.S](#)

14. FOYER DES ÉLÈVES Repères

Un **Foyer collège** et un **Foyer lycée** ont été aménagés pour les élèves lorsqu'ils n'ont pas cours. Ces salles sont dédiées à la détente et aux moments ludiques. Les Foyers sont équipés de nombreux jeux et de canapés confortables. Le Foyer collège est encadré par des lycéens volontaires de 12 h à 13 h 45 de façon systématique et sur des créneaux définis par les CPE de façon ponctuelle.

Le lycée demande aux utilisateurs d'être responsables et de maintenir ces salles propres et dans un bon état.

15. REPRÉSENTATION DES ÉLÈVES

Dans l'établissement, les élèves s'engagent !

1 - Vous pouvez devenir **Délégué de classe**

En début d'année, dans chaque classe, de la 6^{ème} à la Terminale, deux délégués titulaires et 2 suppléants sont élus pour représenter les élèves au quotidien et lors des conseils de classe.

Ils sont les **porte-parole des élèves auprès de l'équipe pédagogique et de l'administration**. Ils sont tenus à la loyauté, à l'impartialité et à la confidentialité sur les informations personnelles dont ils pourraient être informés.

2 - Vous pouvez devenir **membre du Conseil des délégués pour la Vie Lycéenne (CVL) ou pour la Vie Collégienne (CVC)**.

Tous les élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème} ou de la 2^{nde} à la Terminale élisent 10 élèves pour siéger au CVC ou au CVL. Ces élèves élus aux côtés d'adultes (représentants des personnels du lycée et des parents) constituent l'assemblée du CVL ou du CVC.

Dans ces instances sont débattues toutes les **questions concrètes relatives au travail scolaire et aux conditions de vie des élèves** dans l'établissement. Ce sont des lieux privilégiés d'écoute et d'échanges. Les élèves s'y expriment librement pour faire connaître leurs idées, leurs attentes et leurs préoccupations. On leur doit notamment l'organisation de la Semaine des Cultures et du Bal de fin d'année !

+ d'infos : [Onglet Vie de l'établissement > CVC-CVL](#)

3 - Vous pouvez devenir **membre du Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté (CESC)**

Le CESC se compose d'élèves, de parents et des personnels de l'établissement. Il définit et mène des actions d'éducation et de sensibilisation dans le domaine de la santé, de la citoyenneté et de l'environnement.

Ses axes de travail : Estime de soi et prévention / Culture et apprentissage citoyens / Vivre ensemble dans l'établissement.

Une salle dédiée au CESC sera mise en place à la rentrée 2018. Tous les élèves y auront accès.

+ d'infos : [Onglet Vie de l'établissement > CESC](#)

4 - Vous pouvez devenir **membre du Conseil d'établissement**

Le CE se compose de représentants de l'administration, de personnels, de parents et de deux élèves issus de l'Assemblée générale des délégués.

Il est l'organe délibératif de l'établissement, l'endroit où sont prises les grandes décisions concernant la pédagogie et la vie du lycée (exemples : règlement intérieur, calendrier de l'année scolaire, horaires, organisation pédagogique, Vie scolaire. ...). Il siège au minimum trois fois par an.

+ d'infos : [Onglet Etablissement > Les Instances](#)

5- En 2018, le Lycée s'est engagé dans une **démarche de développement durable**. Vous aussi vous pouvez devenir acteur et participer à des actions en faveur de l'environnement au niveau de l'établissement en devenant éco-délégués et membre de l'éco-conseil.

16. MAISON DES ELÈVES (MDE)

C'est une association d'élèves destinée à développer leur prise de responsabilités en stimulant leur créativité, leur esprit d'initiative et leur travail en équipe.

Elle permet de contribuer à la vie culturelle de l'établissement et d'organiser des manifestations comme le bal des lycéens et également d'organiser des clubs (en activités péri-éducatives) comme le club vidéo/graffiti/théâtre/musique/échec/...

Contact : contact.mde@lyceemermozdakar.org

+ d'infos : [Onglet Vie de l'établissement > MDE](#)

17. ACTIVITÉS PÉRI-ÉDUCATIVES

Les activités sont organisées principalement les mercredis après-midi avec des intervenants extérieurs ou des professeurs de l'établissement. Elles sont accessibles à tous ou réservées à des niveaux d'enseignement. Elles sont pour certaines payantes.

- **Clubs de la MDE** (voir page 21)

- **Association sportive** (voir page 19)

- **Ateliers pédagogiques complémentaires** : Accompagnement à la préparation d'épreuves facultatives (en candidat libre) / Prépa « Prépa » (classe préparatoire, écoles d'ingénieur et écoles spécialisées) / Prépa « Science Po » / Prépa Arts plastiques à partir de la 2nde / Langues et Cultures arabes à partir de la 5^{ème} / Ateliers de pratique orale à l'anglais. / Atelier Comédie Musicale en anglais

+ d'infos : [Onglet Vie de l'établissement > Péri-éducatif](#)

18. ÉVÉNEMENTS

- **Des participations à des concours** (Ambassadeurs en Herbe, Olympiades de Chime / Mathématiques / Géosciences), Concours Dis moi dix mots, Maths en Jean, ...), Festival «Je filme le métier qui me plaît», Festival cinécourt, ...

- **Des manifestations culturelles** ont lieu en fin d'année (quinzaine culturelle / Biennale des Arts / Bal des lycéens / ...).

- **Une cérémonie de remise des diplômes du baccalauréat est organisée en juin, après les résultats du 1^{er} et 2nd tour. Elle met à l'honneur l'ensemble des nouveaux bacheliers. La famille et l'ensemble des professeurs de Terminales sont invités.**

- **Des conférences, des projections et des expositions** avec des partenaires extérieurs sont programmées tout au long de l'année, dont certaines sont ouvertes aux parents.

19. PRONOTE

C'est une interface entre l'établissement, les élèves, les enseignants et les parents. On y trouve toutes les informations relatives à l'année scolaire de chaque élève : **emploi du temps, devoirs, relevé de notes, absences...** Y sont également mentionnés l'**agenda** des événements au lycée, les réunions pour les parents. Chaque élève et chaque parent se voit remettre en début d'année **un identifiant et un mot de passe** lui permettant d'accéder à Pronote.

20. QUELQUES CONSEILS

- * Pour **éviter les vols**, évitez les objets de valeur (smartphone, tablette, argent) et ne laissez pas vos affaires sans surveillance.
- * **Les téléphones portables** sont tolérés pendant les pauses mais interdits d'utilisation en classe. En cas de non respect de cette règle, ils seront confisqués.
- * Dans l'enceinte du lycée, il est absolument **interdit de prendre des photos ou des films** avec un téléphone sans autorisation écrite préalable des parents des intéressés.

21. SOUTIEN SCOLAIRE & TUTORAT

- **Soutien scolaire à destination des collégiens** animés par un membre du service civique. Les élèves sont détectés par les enseignants ou les CPE. Ces heures de soutien sont intégrées à leur emploi du temps.
- **Tutorat assuré par des lycéens volontaires** qui aident des collégiens pendant leurs heures libres.

+ d'infos : [Onglet Etablissement > Dispositifs d'aides aux élèves](#)

22. RENDEZ-VOUS À NOTER (1ER TRIMESTRE)

- * Présentation de l'équipe pédagogique : Les professeurs de chaque classe se présentent aux parents d'élèves dans les premières semaines de septembre.
- * Rencontres individuelles parents/professeurs : début décembre.

II. Le Collège

EFFECTIFS ET NOMBRE DE CLASSES (2018-2019)

	EFFECTIF	NOMBRE DE CLASSES
6 ^{ème}	260	10
5 ^{ème}	280	10
4 ^{ème}	250	9
3 ^{ème}	280	10
TOTAL COLLÈGE	1 070	39

LANGUES

Dès la 6^{ème}, deux langues vivantes sont obligatoires : Anglais en LV1 et Espagnol ou Allemand en LV2.

D'autres langues peuvent être suivies mais cela nécessite l'inscription au CNED à la charge des familles.

ANGLAIS EUROPEEN

Cet enseignement peut être suivi de la 4^{ème} à la terminale.

En fin de 5^{ème}, sur proposition des professeurs d'anglais et après un test de motivation, près de 80 élèves sont sélectionnés.

- Au collège, il s'agit d'anglais renforcé (2 heures par semaine)

+ d'infos dans la rubrique **SECONDAIRE**

OPTIONS

- En 5^{ème} : Initiation au Latin (1 h/sem)
- En 4^{ème} et 3^{ème} : Anglais européen (2 h/sem) et poursuite possible du latin (2 h/sem)

STAGE D'OBSERVATION

- En 3^{ème} un stage d'une semaine (5 jours) est obligatoire (janvier - février). Un rapport de stage doit être rédigé et remis à l'issue de la période.
- En 2^{nde} un ou deux stages sont aussi possibles en fin d'année (juin).

+ d'infos sur le portail **ORIENTATION**

EXAMENS

- ASSR: En 5^{ème} et 3^{ème}, des évaluations de sécurité routière sont proposées en vue d'obtenir l'**Attestation Scolaire de Sécurité Routière** de niveau 1 (ASSR 1) et de niveau 2 (ASSR 2).

Pour info, l'ASSR 1 est nécessaire pour s'inscrire à la formation pratique du Brevet de Sécurité Routière (BSR) dans une auto-école afin de pouvoir conduire un cyclomoteur. L'ASSR 2 est nécessaire pour le passage du permis de conduire.

- En 3^{ème}, **Diplôme National du Brevet** (juin).
- Examens facultatifs pour tous les niveaux : Examens d'Anglais de Cambridge / Examen d'Espagnol DELE (Diplôme d'Espagnol en Langues Etrangères) / Examen de Français DELF (Diplôme en Langue Française)

+ d'infos sur le portail **EXAMENS**

III. Le Lycée

EFFECTIFS (PRÉVISIONS 2018-2019)

	EFFECTIF	NOMBRE DE CLASSES
SECONDE	250	8
PREMIERE	245	9
S	125	4
ES	48	2
L	24	1
STMG	48	2
TERMINALE	241	9
S	125	4
ES	48	2
L	20	1
STMG	48	2
TOTAL LYCÉE	740	26

BACCALaurÉATS PRÉPARÉS

- Série Economique et Sociale (ES)
- Série Littéraire (L)
- Série Scientifique (S)
- Série Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG)

REUSSITE AUX EXAMENS 2018

- Baccalauréat général : 95.6 % / Baccalauréat technologique : 100 %
- 33 mentions TB soit 13.7% (c'est un record)

+ d'infos sur le portail Examens

OPTIONS FACULTATIVES

3 OPTIONS peuvent être suivies au Lycée sous certaines conditions :

- Latin (3h / semaine)
- Anglais européen (2h / semaine)
- Théâtre (3h / semaine)

+ d'infos : [Portail Lettres](#) / + d'infos : [Portail Théâtre](#)
+ d'infos dans Offre pédagogique (secondaire)

ENSEIGNEMENTS D'EXPLORATION EN 2^{NDE}

L'Enseignement d'Exploration : 2 fois 1 h 30 / semaine

- Enseignement 1 (imposé) : SES (Sciences Economiques et Sociales)

+ d'infos : [Portail S.E.S](#)

- Enseignement 2 (à choisir) : PFEG (Principes Fondamentaux de l'Economie et de la Gestion), Sciences de Laboratoire, Littérature et Société, Méthodes et Pratiques Scientifiques ou Créations et Activités Artistiques.

+ d'infos dans Offre pédagogique (secondaire)

SPÉCIALITÉS EN TERMINALE

En Terminale L, les élèves doivent choisir une des trois spécialités suivantes (3 h/semaine) :

- Anglais approfondi
- Espagnol approfondi *
- Mathématiques (4 h / semaine)

Pensez à être à jour de votre Recensement (JDC)
pour vos examens ! Infos au niveau des services de
l'Ambassade.

En Terminale S, les élèves doivent choisir une des quatre spécialités suivantes (2 h / semaine) :

- Sciences de la Vie et de la Terre (SVT)
- Physique-Chimie
- Mathématiques
- Informatique et sciences du numérique *

En Terminale ES, les élèves doivent choisir une des trois spécialités suivantes (1 h 30 / semaine) :

- Sciences sociales et politiques
- Économie approfondie *
- Mathématiques

En Terminale STMG, un seul enseignement de spécialité est possible pour l'instant (6 h / semaine) :

- Gestion et Finance

** ouverture en fonction du nombre d'élèves inscrits*

+ d'infos dans Offre pédagogique (secondaire)

EXAMENS

En PREMIERE > EPREUVES ANTICIPEES DU BAC (juin).

En PREMIERE > EPREUVES DE TPE (Travaux Pratiques Encadrés) :
Production écrite (courant février) et Soutenance orale (mars).

En PREMIERE STMG > Etude de Gestion (projet à construire au cours de l'année avec soutenance orale en mai).

En TERMINALE > EPREUVES DU BAC (de février à juin).

Des examens BLANCS du DNB et du BAC sont programmés en février/ mars.

CALENDRIER 2019-2020

Ouverture au public	Jeudi 23 août
RENTREE DES PROFESSEURS	Lundi 3 septembre
RENTREE DES ELEVES	Mardi 4 septembre
TAMKHARIT	Vendredi 21 septembre
TOUSSAINT	Du samedi 20 octobre au dimanche 4 novembre
MAOULOUD (1)	Mardi 20 novembre
NOËL	Du vendredi 21 décembre au dimanche 6 janvier
FEVRIER	Du samedi 16 février au dimanche 3 mars
FETE NATIONALE	Jeudi 4 avril
PÂQUES	Du samedi 20 avril au dimanche 5 mai
ASCENSION	Jeudi 30 mai
KORITE	Mercredi 5 juin
PENTECOTE	Lundi 10 juin
> Interruption des cours pendant les examens du BAC et du DND	
FIN D'ANNEE SCOLAIRE	Vendredi 5 juillet

(1) Maouloud (ou Gamou) : Fête musulmane célébrant l'anniversaire de la naissance du prophète Mohamed et donnant lieu à un grand pèlerinage à Tivavouane (chef-lieu des Tidianes).

Livret d'accueil

Rédaction : Commission Accueil de l'APE TERANGA

Anne KELLER et Sandra SIMANA

Mise en page : Emilie NARDON,

Lycée Jean-Mermoz Dakar, Sénégal

Le lycée



Reste connecté !



www.lyceemermozdakar.org



Lycée français Jean-Mermoz, Dakar



Lycée français Jean-Mermoz de Dakar, Sénégal



[lycee_jeanmermoz_dkr](https://www.instagram.com/lycee_jeanmermoz_dkr)



Plateforme des élèves et anciens des Lycées français dans le Monde
www.agora-aefe.fr



L'APE TERANGA est l'Association de Parents d'Elèves
qui représente les parents d'élèves
au sein des instances du Lycée Jean-Mermoz de Dakar.

Elle organise des évènements
tels que La Journée du Livre ou la Kermesse.
Et travaille en commissions sur divers sujets :
Accueil, Communication, Restauration, Transport et Sécurité,
Dys sur Dix, Evènements, Environnement, Engagement,
Santé et Parents Délégués.

Tous les parents ayant envie de s'investir dans ces missions
sont les bienvenues et seront accueillis avec enthousiasme !



BP 3222 - Route de Ouakam - Dakar
Tel : (221) 33 860 45 33 / Fax : 33 820 37 75

Lycée Jean-Mermoz - Dakar Sénégal
www.lyceemermozdakar.org